

Technicien.ne de rivière

qualité des milieux naturels et PPGV

1. Poste

→ Rattachement hiérarchique

Directeur du Syndicat Reyssouze et Affluents ou ingénieur.e travaux

→ Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

→ Durée

Titulaire ou à défaut : CDD 3ans

→ Grade(s) recherché(s)

Catégorie B

- Technicien principal de 2ème classe
- Technicien
- Technicien principal de 1ère classe

La collectivité a des besoins urgents, ce poste est à pourvoir rapidement

Cette annonce est diffusée dans le cadre des obligations légales de publicité.

→ Moyens à disposition

Lieu de travail : Bureaux du Syndicat Reyssouze et Affluents, 15 place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse, avec déplacements réguliers sur le territoire du bassin versant.

Moyens mis à disposition : Ordinateur portable, téléphone, véhicule de service, équipements de terrain et logiciel SIG.

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, avec possibilité d'adaptations ponctuelles liées aux contraintes des chantiers.

2. Description de la mission

En tant que technicien.ne de milieux aquatiques et espaces naturels, l'agent assure le suivi des milieux aquatiques et participe à la définition et l'élaboration de la politique de gestion des berges et de la ripisylve. Il est l'élément moteur de l'animation et de la mise en œuvre sur le terrain de cette politique. Il constitue

donc le relais nécessaire entre partenaires institutionnels et financiers, élus locaux, usagers et riverains en facilitant la concertation entre les différents acteurs impliqués.

Placé sous l'autorité d'un ingénieur, il/elle sera chargé.e d'identifier les travaux à réaliser, de suivre le déroulement des travaux et l'entretien des ouvrages. Il/elle sera l'interlocuteur privilégié du syndicat sur le terrain.

Principales missions :

→ Conduite et suivi des travaux en rivière

Planification et mise en œuvre des travaux de restauration des milieux aquatiques.

Estimation des coûts, organisation des ressources humaines et matérielles.

Suivi des chantiers (réhabilitation écologique, aménagements hydrauliques, restauration de ripisylves).

Garantir la conformité aux réglementations environnementales et aux objectifs du syndicat

→ Conception et gestion des programmes pluriannuels (Ripisylves, berges, EEE)

Élaboration d'un programme global pluriannuel de gestion des milieux aquatiques.

Priorisation des interventions en fonction des diagnostics écologiques, des risques d'inondation, et des besoins des usagers.

Ajustement et actualisation du programme en fonction des résultats du suivi

→ Animation et concertation

Organisation et animation de réunions avec les acteurs du territoire (élus locaux, associations, riverains, agriculteurs, etc.).

Présentation des projets et communication des enjeux liés à la restauration des milieux aquatiques.

Rédaction de rapports d'activité et de comptes rendus des chantiers et programmes.

→ Gestion administrative et budgétaire

Rédaction des demandes d'autorisation de travaux (DIG, loi sur l'eau, défrichement, etc.).

Suivi des subventions et élaboration des bilans financiers liés aux projets.

Contribution à l'établissement et au suivi du budget annuel de restauration.

→ Surveillance et maintenance des milieux aquatiques

Observation, relevés terrain, collecte de données et leur analyse pour suivre les évolutions des milieux.

Assurer la surveillance d'un système d'endiguement et des vannages et mise à jour des dossiers des ouvrages.

3. Compétences et savoir-faire

→ Techniques et réglementaires :

Connaissance approfondie en hydrologie et en écologie des milieux aquatiques. Une connaissance des enjeux agricoles, et particulièrement bressans serait un véritable atout.

Maîtrise des réglementations environnementales et des outils SIG pour la gestion territoriale.

Capacités à concevoir et encadrer des travaux en milieu naturel.

Permis B obligatoire

→ Organisationnelles :

Capacité à planifier des actions à court, moyen et long termes.

Gestion efficace des priorités et suivi rigoureux des projets.

Force de proposition.

→ **Relationnelles et pédagogiques :**

Aptitude à communiquer avec différents publics.

Capacité à animer des réunions.

Disponibilité et sens du service public.

Ouverture d'esprit, sens de l'écoute et du dialogue.

Sens pratique développé et bonnes capacités physiques pour les activités de terrain

Autonomie et travail en équipe.

4. Modalités de recrutement

→ **Vous êtes notre perle rare si... :**

- Vous maîtrisez l'hydrologie, l'écologie des milieux aquatiques et les techniques de génie écologique, tout en ayant une approche pragmatique sur le terrain.
- Vous aimez conjuguer travail de terrain et gestion de projet, en planifiant des travaux, en suivant des chantiers et en veillant à leur bonne exécution.
- Vous avez le sens du dialogue et de la concertation, que ce soit avec les élus, les riverains, les agriculteurs ou les partenaires techniques.
- Vous êtes autonome et organisé(e), prêt(e) à sillonner le territoire avec un véhicule de service.
- Vous avez une formation Bac+2/+3 en environnement, gestion des milieux aquatiques, et une sensibilité aux enjeux spécifiques du bassin de la Reyssouze.

→ **Profil recherché**

Niveau Bac+2 à +3 dans le domaine des métiers de l'eau, de la gestion et protection de la nature, du génie de l'Environnement voire de l'agriculture et/ou de la sylviculture

Avec ou sans expérience. Les candidats ayant des références similaires seront valorisés.

Salaire de 22 000 euros bruts à 35 000 euros bruts (selon expérience)

Rémunération statutaire avec régime indemnitaire (IFSE, CIA)

Possibilité d'adhérer à une prévoyance en bénéficiant d'une participation employeur,

→ **Répondre à l'offre**

CV + lettre de motivation à adresser uniquement par mail avant le 31 mars 2025 à 12h à l'attention de Monsieur le Président de Reyssouze et Affluents

Mail : secretariat@syndicat-reyssouze.fr

OBJET : Technicien.ne de rivière qualité des milieux naturels et PPGV

Merci de bien vouloir nommer les fichiers joints format pdf uniquement de la manière suivante (CV_NOM.pdf / LM_NOM.pdf).

Renseignements : LAFLEUR Alexandre / 04 74 25 66 65